

Analyse préliminaire des blessures infligées aux victimes de la « Bête du Gévaudan » : quel(s) carnivore(s) en cause ?

François-Louis Pelissier et Damien Servet-Franceschi

Citation recommandée : Pelissier, F.-L. & Servet-Franceschi, D. (2025). *Analyse préliminaire des blessures infligées aux victimes de la « Bête du Gévaudan » : quel(s) carnivore(s) en cause ?* Document de travail (prépublication).

Introduction

La présence de canidés lors de la série d'attaques survenue entre 1764 et 1767 a été mise en évidence à la fois dans les archives, grâce aux travaux des historiens, et par l'analyse des éléments anatomiques conservés dans certaines archives grâce à des travaux sous un angle zoologique. Ces travaux zoologiques¹ contribuent à clarifier l'identification de plusieurs animaux abattus au cours de l'affaire. L'animal tué le 29 août 1765 à Védrines-Saint-Loup peut difficilement être considéré comme autre chose qu'un canidé indéterminé, de morphologie lupoïde. Celui abattu au bois de Pommier le 20 septembre 1765 était probablement un loup, tandis que l'animal tué le 19 juin 1767 à la Sogne d'Auvers était très vraisemblablement un loup. D'un point de vue morpho-anatomique, l'hypothèse d'une hybridation chien × loup bien que peu probable dans le cas de ces trois animaux, ne peut être totalement écartée en l'absence de restes permettant d'effectuer des analyses plus adaptées (i.e. examens génétiques).

L'objectif de cet article est de confronter les caractéristiques des blessures recensées sur les victimes à ce que l'on sait des modalités de prédation des canidés (loups ou chiens), à travers l'examen de la nature et de la distribution des lésions consignées dans les archives. Il s'agira également d'examiner si certaines blessures sont compatibles avec une attaque de félin (hypothèse avancée dans plusieurs travaux sur la « Bête du Gévaudan »), et ainsi évaluer si cette piste mérite d'être approfondie ou écartée.

1. Typologie des blessures de prédateurs canidés et félidés

La typologie retenue dans le présent travail repose principalement sur les critères décrits dans le *Guide de terrain pour l'analyse des dommages causés par les carnivores*². Cependant, ce travail se basant sur les blessures de proies sauvages et domestiques, les critères seront complétés par des études scientifiques et des rapports sur des cas d'attaques de carnivores sur les humains. Par exemple pour les grands félin exotiques, les informations sont basées sur l'étude de Suzanne M. Shepherd et ses co-auteurs, *Attaques sur l'être humain par de grands félin carnivores en captivité et en milieu naturel*³, publiée en 2014⁴. Cette étude s'est intéressée aux blessures tant des félin sauvages que ceux en captivité.

1.1. Blessures de canidés

¹ Baud'huin (2021) ; Gagnière (1960) ; Pelissier (2020, 2024)

² trad. de *A Fieldguide for Investigating Damages Caused by Carnivores*

³ trad. de *Human Attacks by Large Felid Carnivores in Captivity and in the Wild*

⁴ Shepherd et al. (2014)

1.1.1. Loups

La plupart des loups vivent et chassent en groupes familiaux appelés meutes. Toutefois, au cours de leur cycle de vie, des individus passent par une phase de dispersion durant laquelle ils deviennent solitaires. Certains de ces loups solitaires sont qualifiés de « flotteurs »⁵ car ils évoluent en marge des territoires établis par des meutes, à la recherche d'un espace libre ou d'un partenaire pour former leur propre meute. Les proies de petite ou moyenne taille sont généralement chassées par un loup isolé (solitaire ou individu vivant en meute) mais aussi par un petit groupe. Les petites proies, comme un jeune sanglier ou des agneaux, sont parfois tuées par des morsures portées au dos. Les proies de taille moyenne, comme les chevreuils, les faons du cerf élaphhe, les chèvres ou les moutons, sont tuées par une morsure puissante à la gorge ou au cou qui provoque des lacérations nettes et des ecchymoses dans cette zone. La morsure initiale étant souvent bien ciblée, les perforations de la peau dues aux crocs sont peu nombreuses. Le reste du corps de l'animal reste en grande partie intact, hormis quelques griffures peu profondes. En revanche, les grandes proies comme les cerfs adultes, les ânes, les chevaux ou les bovins sont attaquées par des morsures répétées au niveau des cuisses, des hanches ou de l'abdomen. Des morceaux de chair, de tailles variables, peuvent être arrachés et retrouvés aussi bien à proximité immédiate de la carcasse qu'aux alentours à des distances plus éloignées.

Lorsqu'une proie cesse de fuir, le loup l'attrape souvent par le museau pour la faire suffoquer, ou alors il la fait tomber au sol et l'achève d'une morsure au cou. Il maintient ainsi sa prise jusqu'à ce que l'animal meurt par asphyxie ou par hémorragie. Dans certains cas, la mort est immédiate lorsqu'une artère, notamment la carotide, est sectionnée par la morsure. La morsure du loup étant particulièrement puissante, il en résulte des lacérations des muscles du cou et des hémorragies dans cette région ; elle peut également entraîner l'écrasement de la trachée ou de l'oesophage au contraire des félins. Les griffes du loup sont généralement trop émoussées pour percer la peau en profondeur, mais elles peuvent laisser des ecchymoses et des griffures visibles en surface. Les loups commencent généralement par ouvrir la cavité abdominale, privilégiant d'abord les organes internes (foie, rate, cœur, poumons, etc.), les mamelles (si présentes) et peuvent finir par ronger les os. Le système digestif n'est généralement pas consommé. S'ils ne sont pas dérangés, les loups reviennent souvent plusieurs fois sur la carcasse jusqu'à en consommer presque la totalité. Généralement, il ne reste alors que la peau, les os les plus volumineux, la panse et les intestins. Après avoir mangé, les loups adultes emportent parfois certaines parties du corps, le plus souvent les membres et parfois la tête (surtout pour les petites proies⁶), pour nourrir les louveteaux ou d'autres membres de la meute. Les parties non consommées sont parfois enterrées et conservées en réserve.

Sur les humains, une étude publiée en 2009⁷ indique les blessures suivantes faites par des loups indiens (*Canis lupus pallipes*) suite à des attaques prédatrices : arrachement au niveau du cuir chevelu, traumatisme au niveau du buste et de la région fessière ; lésions oculaires ; blessures viscérales et abdominales. Une étude d'une série de prédatations de loups indiens survenue en 1996⁸, sur 76 enfants, indique comme blessures : des morsures (cou, buste) et des griffures sur le corps. L'étude de trois

⁵ Plus d'informations dans Landry (2017).

⁶ Également mentionné dans Rollinat (1929) au sujet de la bête du Gévaudan, mais comportement aussi confirmé par de nombreuses observations naturalistes. Aussi mentionné dans le documentaire *Takaya: le loup solitaire* (2019).

⁷ Nabi *et al.* (2009)

⁸ Jhala et Sharma (1997)

épisodes d'attaques prédatrices en Espagne au XXe siècle⁹ par des loups ibériques (*Canis lupus signatus*) montre : des morsures au dos, au buste et la tête et une légère blessure indéterminée à la jambe. Le 26 avril 2000 à Ice Bay, en Alaska, un enfant de 6 ans est tombé après avoir voulu échapper à un loup (*Canis lupus occidentalis*). Le loup infligea des morsures aux fesses et dans le bas du dos de l'enfant, aboutissant à un total de 19 lacérations et plaies par perforation¹⁰.

1.1.1. Chiens

Des traces similaires aux loups peuvent être observées lors de prédations par des chiens. En raison de dents plus courtes et émoussées (notamment les canines), les chiens ont souvent du mal à percer rapidement la peau et provoquent plutôt des écrasements des tissus. Cependant des chiens expérimentés, comme les chiens feraux¹¹ ayant appris à tuer des ongulés, adoptent toutefois une technique de mise à mort pratiquement identique à celle du loup. Dans certains cas trop ambigus pour différencier une attaque de chien d'une attaque de loup, une analyse génétique de la salive prélevée autour des morsures est nécessaire.

Des différences peuvent toutefois être observées. Par exemple, le chien poursuit sa proie et mord presque toutes les parties du corps, si bien que des lésions sont visibles sur l'ensemble de la carcasse. Cela vient du fait que la plupart des chiens manquent d'expérience pour tuer des animaux : ils mordent donc là où ils peuvent, ce qui entraîne de nombreuses morsures éparses réparties sur tout le corps. Après dépouillement de la carcasse, on observe souvent plusieurs ecchymoses internes. Cependant, des blessures comparables peuvent apparaître lorsque des louveteaux apprennent à chasser avec les adultes.

En revanche, un comportement typique du chien consiste à secouer sa tête ou tout son corps en maintenant la proie, ce qui provoque d'importantes lésions, comme de très grandes plaies au niveau de la gorge et du cou. Il en résulte que la trachée et l'œsophage sont souvent très endommagés, voire entièrement déchirés. Certains chiens, dans quelques cas, peuvent néanmoins tuer une proie de taille moyenne, comme un mouton, d'une seule morsure.

⁹ Épisode de Vimianzo (1957-1959), de Rante (1974) et d'Allariz (1975). Pour plus de détails lire Linnell *et al.*, (2002) ainsi que Teruelo et Valverde (1992).

¹⁰ McNay (2002)

¹¹ Espèce domestique retournée à l'état sauvage.

Zones blessées suite à une attaque de chiens d'après Alberghina et al. (2023)

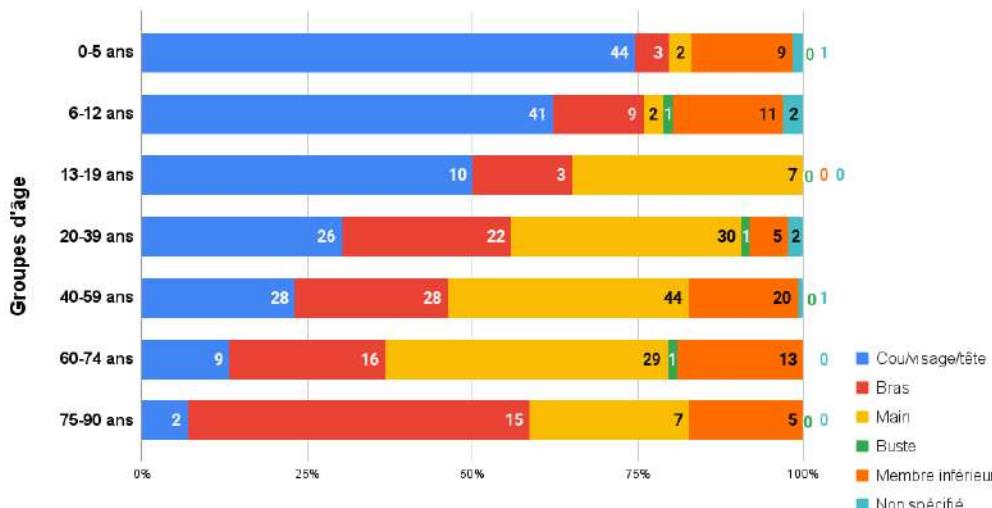


Figure 1 – Zones blessées lors d'une attaque de chiens d'après Alberghina et al. (2023). On note le changement de fréquences des parties hautes vers les extrémités et parties basses du corps en fonction de l'âge.

Sur la base des données d'Alberghina et al. (2023), la localisation des morsures sur l'humain évolue nettement avec l'âge des victimes (Figure 1). Chez les enfants de 0 à 5 ans, les blessures concernent très majoritairement la tête, le visage et le cou (44 %), tandis que les membres inférieurs (9 %) et les bras (3 %) sont beaucoup moins touchés. Entre 6 et 12 ans, la tendance reste similaire, avec 41 % des morsures au niveau du visage, mais les attaques sur les bras (9 %) et les membres inférieurs (11 %) deviennent plus fréquentes, signe d'une posture plus haute et d'une mobilité accrue. Chez les adolescents (13–19 ans), la répartition change radicalement car la main devient la zone la plus souvent mordue (70 %). Ce schéma se maintient chez les adultes de 20 à 59 ans, avec 30 à 44 % des morsures sur la main et environ 20 à 22 % sur le bras, tandis que les blessures au visage diminuent fortement (26–28 %). Enfin, chez les seniors (60 ans et plus), les morsures au visage deviennent rares (9 % à 2 %), mais celles aux mains (29 %) et aux membres inférieurs (13 à 20 %) augmentent, suggérant une exposition liée à la posture ou à une moindre capacité à esquiver. Dans l'ensemble, on observe donc une transition des morsures situées au haut du corps chez les jeunes enfants vers des blessures aux membres supérieurs puis inférieurs avec l'avancée en âge des victimes. Ce schéma de changement de la zone des morsures en fonction de l'âge des victimes humaines se retrouve aussi dans une analyse plus globale, incluant des résultats d'études venant de plusieurs pays, réalisée par Giovannini et al. (2023).

1.2. Blessures de félidés

1.2.1. Lynx

Le lynx chasse principalement à l'affût ou en embuscade, s'approchant généralement à quelques mètres de sa proie et la capture en deux ou trois bonds. Si l'attaque échoue après une vingtaine de mètres, il abandonne la poursuite. Les grandes proies comme les ongulés sont tuées par une morsure au cou, le plus souvent par en dessous. Contrairement aux canidés, le lynx ne mord quasiment jamais les pattes ou la partie inférieure du corps. Ses griffes acérées peuvent provoquer des coupures profondes sur la

partie supérieure du corps ou du cou, visibles après dépouillement. Les canidés peuvent aussi griffer, mais leurs griffes souvent émoussées percent rarement la peau.

Les proies du lynx présentent des blessures profondes à la gorge et à la mâchoire inférieure (par morsure). La mort par suffocation ne survient que dans environ la moitié des cas, elle est généralement due à la morsure qui touche les artères carotides ou le système nerveux. Les perforations des dents sont petites, profondes, nettes et généralement sans déchirure. Il faut donc souvent dépouiller la carcasse pour repérer les traces de morsure. On observe généralement très peu de plaies visibles, environ 3 à 4. Le reste du corps ne présente ni morsures, ni hématomes.

Le lynx commence presque toujours par consommer la cuisse, puis progresse vers les muscles du bassin, du dos, des épaules, et enfin du cou. Certains organes internes (cœur, foie, poumons) peuvent aussi être consommés. Les pattes sont généralement laissées intactes, bien que les côtes et l'omoplate soient parfois grignotées. Le lynx consomme très rarement le tube digestif, qui reste souvent sur place, sauf s'il a été emporté ultérieurement par des charognards. Contrairement au renard, ou au loup dans certains cas, il ne détache pas la tête. Lorsqu'il se nourrit, il ne déchire pas la peau, mais la tire vers la tête. Ainsi, après plusieurs repas, la peau peut se retrouver retournée autour du cou et de la tête.

Dans l'état actuel de la recherche, aucune source concernant des attaques prédatrices de lynx sur l'humain n'a pu être retrouvée. On peut mentionner qu'en 1990, un homme a été griffé sur la manche de sa veste alors qu'il promenait son chien mais le lynx était probablement d'abord intéressé par le chien qui est une proie occasionnelle¹². Si cela est arrivé dans le passé cela devait être très rare et on peut supposer que les blessures devaient être (par comparaison avec les proies sauvages) : griffures profondes sur le buste, le cou ou la tête et morsures au cou. Cependant, compte tenu de son gabarit moindre par rapport aux grands félins exotiques, il est raisonnable de supposer que les blessures du lynx sont moins importantes que celles faites par ces derniers.

1.2.2. Blessures de grands félidés exotiques

Chez les grands félins, la mise à mort se fait le plus souvent par une morsure d'étranglement à la gorge pour les proies de grande taille, ou par une morsure à la nuque destinée à sectionner la moelle épinière chez les petites proies¹³. Leurs pattes antérieures puissantes armées de griffes rétractiles (sauf chez certaines espèces), agissent de concert avec les mâchoires robustes et courtes, pour immobiliser et achever rapidement la proie¹⁴.

1.2.2.1. Tigre

Les attaques de tigres causent des blessures très sévères. Un simple coup de patte peut provoquer une fracture du crâne. Plusieurs cas rapportent des fractures des premières vertèbres cervicales (C1 et C2), souvent accompagnées par des lésions de la moelle épinière, des lésions vasculaires et des traumatismes au niveau du pharynx. Un enfant de 11 ans a subi une fracture ouverte et comminutive de la première vertèbre cervicale, suivie d'une paralysie et d'une infection bactérienne, après une morsure à l'arrière de la tête et du cou.

¹² Sernert (2011)

¹³ Castelló (2020)

¹⁴ *ibid.*

1.2.2.2. Lion

Les lions provoquent des blessures multiples, notamment chez des victimes mordues au cou avec pénétration bilatérale par les dents. Ces attaques entraînent souvent des lésions jugulaires, des fractures complexes des vertèbres, ainsi que des atteintes à la trachée, au larynx et au pharynx à cause de leur forte mâchoire. Un cas décrivant un homme masaï ayant affronté un lion dans le cadre d'un rite traditionnel a développé une luxation ouverte septique de l'épaule, associée à de profondes lacerations à l'avant-bras et à la jambe. Dans le cas des célèbres lions du Tsavo, les blessures étaient : des griffures profondes dans les zones cervicales et dorsales, ainsi que des morsures très importantes au cou pouvant aboutir à des décapitations partielles dans certains cas¹⁵.

1.2.2.3. Léopard

Les blessures dues aux attaques de léopards sont généralement moins profondes que celles des lions, notamment au niveau antérieur du cou, tout en restant sévères. Une étude publiée en 2009¹⁶ rapporte que les léopards provoquent : des griffures profondes au cou, au visage et à la cuisse ; des abrasions du cuir chevelu et du buste ; des arrachages d'oreilles ; des lésions de la colonne vertébrale au niveau des cervicales.

1.2.2.3. Guépard

Les attaques de guépards sont peu nombreuses. Ils causent des lacerations au bras et à la main. Bien que potentiellement moins graves que celles infligées par d'autres grands félins (tigres, lions ou léopards), ces blessures restent sérieuses et nécessitent des soins médicaux.

1.2.2.4. Puma

Les pumas sont capables de provoquer des lésions profondes, comme l'illustre l'attaque d'un randonneur qui a subi des lacerations graves à la main et un décollement complet du cuir chevelu. Les blessures peuvent aussi être : des griffures profondes au cou, des lésions de l'artère carotide, des traumatismes cervicaux mortels et des atteintes du nerf phrénique¹⁷.

2. Profil des victimes et données sur les attaques des bêtes du Gévaudan

Afin d'obtenir un ensemble de données à propos des blessures constatées sur les victimes historiques dans le Gévaudan, il faut en premier lieu établir une liste complète des attaques avérées, puis effectuer un relevé systématique des témoignages disponibles quant à l'état de ces victimes.

2.1. Précisions sur les sources utilisées

Les informations tirées des registres paroissiaux, et/ou issues d'individus se trouvant sur le terrain ou ayant reçu des témoignages directs, ont été utilisées en priorité. En premier lieu, les actes de sépulture servent de confirmation indiscutable sur la présence et l'identité d'une victime. En revanche, leurs rédacteurs ne s'étendaient que rarement sur les circonstances exactes des décès ou l'état des victimes.

¹⁵ Patterson (1907)

¹⁶ Nabi *et al.* (2009)

¹⁷ McKee (2003)

Au contraire, plusieurs personnages sont intervenus sur le terrain couverts d'un rôle officiel ou étant rattachés à une entité administrative, et leurs rapports visant à informer une hiérarchie ou des instances supérieures comportent des détails souvent très précis. Enfin des correspondances privées sont utilisables, moins rigoureuses mais bien renseignées, notamment grâce à la proximité géographique de leurs auteurs. Celles-ci viennent compléter les cas pour lesquels les précisions manquent. L'objectif est d'obtenir des statistiques de la meilleure fiabilité quant à la véracité des faits. Ce choix implique néanmoins que la liste présentée sera moins dense que les estimations faites par la plupart des auteurs et chercheurs qui ont pris en compte d'autres sources moins précises ou directes.

Malgré ce constat, la quantité totale de victimes attestées pour la « Bête du Gévaudan » est largement supérieure aux autres affaires similaires des 17, 18 et 19^e siècles, survenues dans le royaume de France, de Piémont, ou le Duché de Milan. La différence tient autant dans l'ampleur de cet événement qu'en la quantité de documents disponibles à son propos, d'une part car la célébrité de l'affaire a favorisé la recherche historique depuis au moins 150 ans, d'autre part car de très nombreux intervenants y ont été impliqués. Or la quantité et la qualité des informations issues des correspondances est considérable, très supérieure à celle des registres paroissiaux seuls, qui ont en plus l'inconvénient de ne presque jamais relater les attaques non mortelles. Ils pénalisent également l'apport de précisions sur l'état des corps et les blessures infligées, sauf dans de rares cas, mais le recouplement avec les correspondances montre combien la perte est massive. Sur les 57 décès répertoriés dans les registres, seule une mention de décapitation et une d'amputation d'un membre sont clairement faites. Or sur ce même corpus réduit, les correspondances indiquent au moins 8 décapitations et trois amputations supplémentaires ; la perte de données serait donc de l'ordre de 85 %. De plus, certains registres ont disparu depuis, et d'autres victimes attestées par ailleurs sont absentes de recueils existants.

Au total pour cette étude, les correspondances les plus fiables permettent d'augmenter la liste à 78 décès confirmés. Une perte de 27 % des données résulterait donc de leur absence, nombre conséquent bien qu'il s'avère encore plus considérable dans d'autres événements similaires. A titre d'exemple, en 1755 près de Soissons, seules deux victimes d'un animal dévorant sont répertoriées aux registres des communes environnantes, alors que des notes du prêtre de Taux (aujourd'hui commune d'Hartennes-et-Taux, Aisne) indiquent des chiffres attendus largement supérieurs :

« Du 20 juillet au 10 septembre, un loup (Bête de Muret) a fait des ravages (étranglé et blessé plusieurs personnes) dans les villages environnants : Serches, Crouttes s/Muret, Nampteuil s/Muret, Acy, Droizy, Ploizy, etc. Villers-Hélon, Chaudun, Rozières, Villemontoire, etc. On dit avoir tué ce loup à Mareuil-en-Dôle le 10 septembre 1755. »

« Du 27 juillet au 1er septembre 1756, un loup (Bête de Muret) a encore fait des ravages (étranglé et blessé plusieurs personnes) dans plusieurs paroisses, notamment Droizy, Launoy, Billy-sur-Aisne, Belleu, etc. On a pensé et même assuré que cette bête était la même de l'année précédente. »¹⁸

Ainsi, la richesse unique des informations disponibles dans le cas de la « Bête du Gévaudan » permet de dresser une liste fiable suffisamment étoffée pour une utilisation statistique des données de temps, d'espace, de typologie des victimes et des attaques, et de blessures constatées.

2.2 Méthodologie des relevés

¹⁸ Archives Départementales de l'Aisne - 2 Mi 0543

Les relevés ont été effectués en utilisant de manière croisée les différentes sources disponibles présentées plus haut. La chronologie des attaques a été établie selon les dates déclarées des événements. Quand l'estimation de certaines attaques était impossible du fait d'une évaluation trop peu précise ou aléatoire, les événements n'ont pas été conservés.

Certains signalements portent sur des attaques d'animaux de ferme ou de chevaux, d'autres ne permettent pas d'identifier s'il s'agissait réellement d'une intention de s'en prendre à un individu ou d'un rapprochement lié à une présence de nourriture par exemple ; ceux-ci ne seront pas inclus à la liste. Il en sera de même pour une attaque identifiée comme la riposte d'un animal après avoir essuyé un coup de fusil (11 septembre 1765, un muletier tire sur un animal identifié comme la Bête, lequel s'en prend aussitôt à lui et nécessite l'intervention de deux confrères¹⁹), ainsi que les cas où une affabulation est soupçonnée par les rédacteurs eux-mêmes.

Les données d'âge des victimes sont celles précisées par les sources les plus directes, c'est-à-dire les actes de sépulture lorsqu'ils existent, à défaut les correspondances directes, et enfin les relations plus éloignées répertoriées dans la Chronologie et documentation raisonnées d'Alain Bonet (2024). Toutefois il faut noter que les indications d'âge restaient très vagues à l'époque. Même les prêtres indiquaient principalement des nombres approximatifs ; un recouplement avec l'acte de baptême donne souvent des écarts modérés. A titre d'exemple, l'emblématique première victime officielle de la « Bête du Gévaudan », Jeanne Boulet, décédée le 30 juin 1764 aux Hubacs paroisse de St-Etienne-de-Lugdarès, aujourd'hui en Ardèche, n'avait pas encore 14 ans comme précisé par le capitaine Duhamel dans sa liste rédigée vers le 4 avril 1765, mais seulement 13. En effet, sa naissance est indiquée au 30 septembre 1750 dans le registre des baptêmes²⁰. Cet exemple est loin d'être unique, et les écarts constatés restent généralement faibles, de l'ordre de un ou deux ans.

Cependant pour éviter un déséquilibre avec les cas où une telle vérification est impossible, ces corrections ne peuvent pas être appliquées à l'ensemble de la liste. La vérification sur l'acte de baptême a été limitée aux cas où aucune indication proche sur le plan temporel ou géographique ne peut certifier l'âge d'une victime, ou ceux pour lesquels on ne peut pas l'estimer. Dans les cas de divergence légère, l'âge le plus jeune a été retenu. Les indications approximatives ont été conservées.

La mesure des distances séparant les lieux des attaques a été effectuée en utilisant les relevés satellite du site national de l'IGN²¹, ainsi que les localisations fournies par nos sources écrites. Elles sont mesurées à titre indicatif, en ligne droite et arrondies à 250 m près. Certaines indications sont très précises, mais les plus vagues ont été établies près du centre du hameau ou de la commune indiquée pour l'agression.

Le détail des blessures a parfois été résumé, tout en conservant les termes employés par les commentateurs d'époque. Les verbes utilisés pour qualifier l'action subie par chaque victime, notamment ceux des registres paroissiaux, font également l'objet d'un relevé systématique, afin d'obtenir des indications générales utilisables.

2.3 Liste des victimes confirmées

¹⁹ Procès-verbal d'Antoine, 12 sept. 1765, Archives Départementales du Puy-de-Dôme, 1 C1736

²⁰ Archives Départementales de l'Ardèche, St-Etienne-de-Lugdarès, 5mi16-R2-3

²¹ Géoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr>)

La liste finale est disponible auprès des auteurs sur demande. Elle compte 164 attaques confirmées, au cours desquelles 78 individus sont décédés.



Figure 2 – Ratio décès/survivants retenu dans la présente étude.

On observe une légère préférence des cibles selon le sexe, avec 86 victimes de sexe féminin (52,4 %) contre 69 de sexe masculin (42,1 %) ; pour 9 victimes supplémentaires, le sexe ne peut être confirmé.



Figure 3 – Répartition des victimes selon le sexe.

Une nette disparité est remarquable quant à l'âge des individus : 116 victimes avaient moins de 17 ans (70,7 %) contre 48 à partir de 18 ans (29,3 %) ; contrairement aux données de genre, l'âge a pu être estimé dans tous les cas. En revanche, l'âge moyen des victimes s'élève à 16,6 ans, ce qui indique que la plupart des victimes se trouvaient autour de cette distinction.

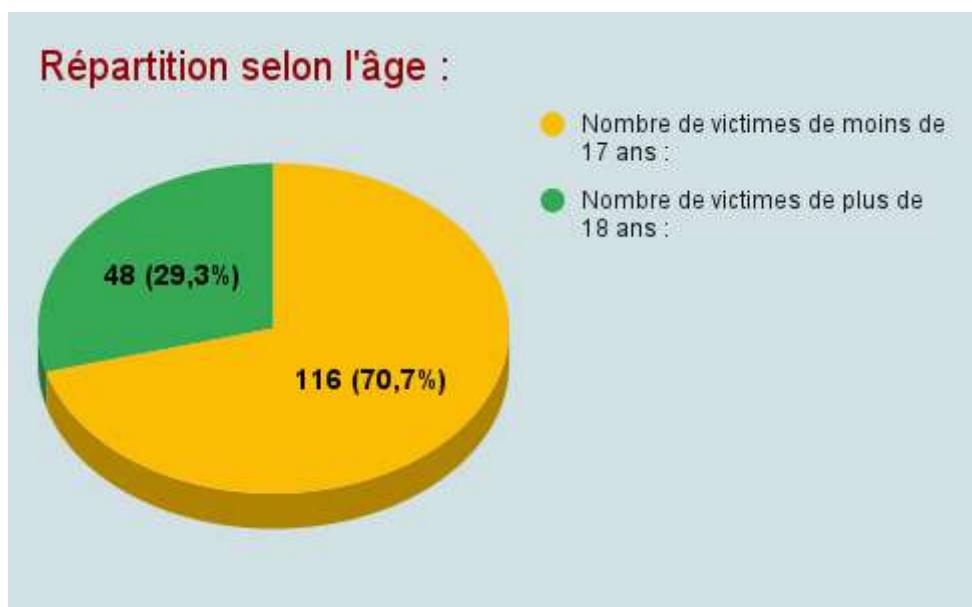


Figure 4 – Répartition des victimes selon l'âge.

Autre donnée extrêmement marquée, la proportion d'hommes adultes, ou plus précisément d'individus de sexe masculin âgés au-delà des 18 ans n'est que de 6,1 %, c'est-à-dire 10 cas sur 164. Ceux-ci représentent sans conteste le profil le moins soumis aux attaques.

Les quelques cas bénéficiant d'une précision d'horaire permettent d'estimer un créneau moyen de prédilection pour les attaques situé autour des 13h30 ; bien qu'on observe de grands écarts entre horaires matinaux jusqu'au crépuscule. Seuls deux documents évoquent une attaque survenue de nuit, l'une le 20 décembre 1764 vers 22h00 ou 17h30 selon les sources, sur une jeune fille de 12 ans "allée pour un besoin"²² ; l'autre deux heures avant le jour sur un homme fauchant de l'herbe sous la pleine lune.²³ L'ensemble des autres cas s'est produit avec des conditions acceptables ou bonnes de visibilité.

Avec en moyenne 1 attaque tous les sept jours en l'espace de près de trois ans (1082 jours entre la première et la dernière victime), le rythme apparaît comme très soutenu, bien que de grandes variations sont remarquables, ainsi que plusieurs absences marquées de tout signalement d'agression.

La surface d'action affiche une moyenne de plus de 12 km séparant deux attaques, mais ces distances varient fortement au cours de l'ensemble du phénomène. La distance maximale relevée entre deux victimes est de 53,750 km mesurés en ligne droite entre une victime confirmée au Vialaret de Prades d'Aubrac (aujourd'hui département de l'Aveyron) et un décès évoqué sur la commune de Chanaleilles (Haute-Loire), du 23 au 24 décembre 1764. Cependant les informations sur ce dernier cas sont très maigres, se limitant à un unique signalement peu détaillé²⁴. Des distances largement supérieures à la moyenne globale comme celle-ci ne se retrouvent que dans cette période, au cours des 9 premiers mois de la série.

De fait, une analyse ciblée selon différentes temporalités (Données supplémentaires 1) montre une variabilité de plusieurs mesures, en particulier des écarts moyens de distance. Au cours de la période comprise entre le début connu de la série (30 juin 1764) et la dernière victime survenue près de la mort de l'animal tué par François Antoine (21 octobre 1764), les attaques étaient distantes de 13,764 km en moyenne, pour une fréquence d'une attaque tous les 3,79 jours. Suite à la reprise des agressions en

²² Relation de Duhamel (Bonet, 2024, 4 avr. 1765)

²³ Relation du curé Ollier, 30 déc. 1765, archives départementales du Puy-de-Dôme 1 C 1738

²⁴ Relation de Duhamel (Bonet, 2024, 4 avr. 1765)

décembre 1765 et jusqu'à une grande interruption survenue un an plus tard, les attaques n'étaient plus que de 1 tous les 22,27 jours, pour une distance moyenne les séparant inférieure à 6 km (5,8). Enfin, au cours des 4 derniers mois de la reprise des attaques jusqu'à la dernière victime connue (du 2 mars au 17 juin 1767), le rythme se rapproche de la première période avec 1 attaque tous les 4,65 jours, mais l'écart moyen reste proche de 6 km (6,652). Il apparaît aussi que le profil global des victimes varie particulièrement au cours de la deuxième période, où une majorité d'individus de sexe masculin et plus grande proportion de jeunes enfants ont été ciblés.

Des variations sont notables au sein même de la première période (Données supplémentaires 2), lesquelles peuvent être mises en valeur par un simple découpage par trimestre²⁵. Les cinq sous-périodes obtenues présentent chacune des tendances particulières, notamment en termes de distance moyenne, de fréquence des attaques et de profil des victimes.

2.4 Typologie des blessures constatées

Des termes plus ou moins précis qualifiant le sort des victimes, et parfois des blessures qu'elles ont reçues, peuvent être relevés pour 103 événements sur les 164 listés. Ces données permettent d'une part de catégoriser les blessures en fonction de la zone corporelle ciblée par l'animal attaquant ; d'autre part de préciser la manière dont l'action d'attaque a été perçue par les commentateurs contemporains.

Il en ressort que près d'un tiers (31,3 %) de toutes les descriptions montrent que le cou des individus était ciblé. Un quart (25,6 %) des attaques ont entraîné des blessures plus ou moins conséquentes à la tête. La partie supérieure du corps (poitrine et épaules) totalise quant à elle 13,8 % des atteintes relevées, indiquant que toute la moitié haute du corps des victimes était la cible privilégiée des attaques. Il est notable que près de la moitié (50) des 103 événements ont résulté en la consommation partielle de la victime, toujours selon les seules descriptions des blessures. Les diverses atteintes aux parties les plus basses du corps y sont d'ailleurs presque entièrement liées.

²⁵ La dernière période est plus étendue de 3 semaines, allant du 1er juillet au 21 octobre 1764

Blessures relevées

en plus des 50 cas de consommation constatées

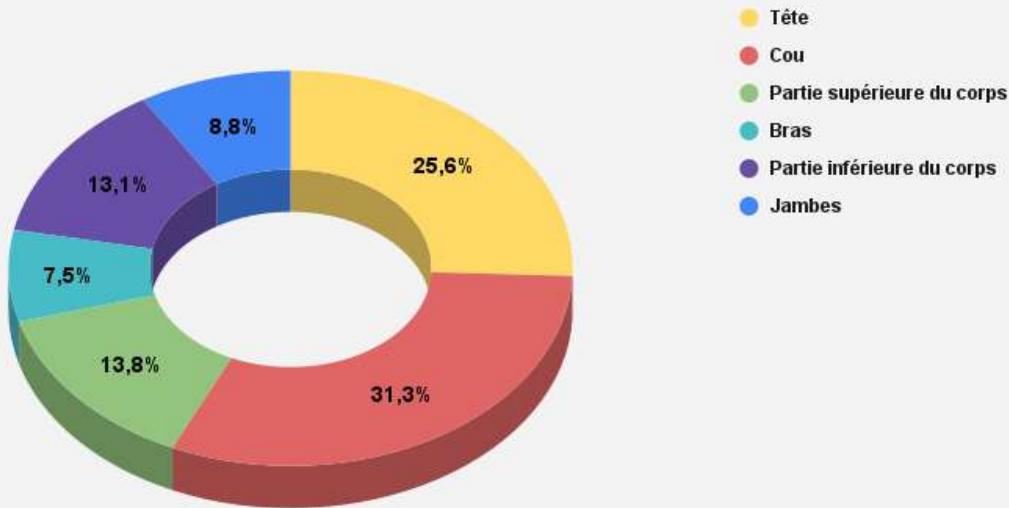


Figure 5 – Blessures relevées sur les victimes incluant 50 cas de consommations.

Ce constat est appuyé par le relevé des mots employés pour qualifier l'action d'agression. 55 victimes ont été déclarées "dévorées, mangées, rongées" ou tout autre terme évoquant un fait de consommation de chair d'une victime, action la plus largement décrite sur un total de 150 descriptions relevées.

Autre action régulièrement subie par les victimes : le déplacement, c'est-à-dire l'utilisation des termes "enlevé(e), emporté(e), déplacé(e), etc", est évoqué à 29 reprises. Les cas de décapitation et d'égorgement de la victime se retrouvent dans respectivement 16 et 14 commentaires, corroborant le ciblage principal au niveau du cou. On compte également quelques cas d'amputation d'un membre et des traces de morsures ; ainsi que d'autres signalements bien plus à la marge. En particulier, les victimes retrouvées nues ou sur lesquelles des blessures par griffe ont été constatées sont très faiblement représentées.

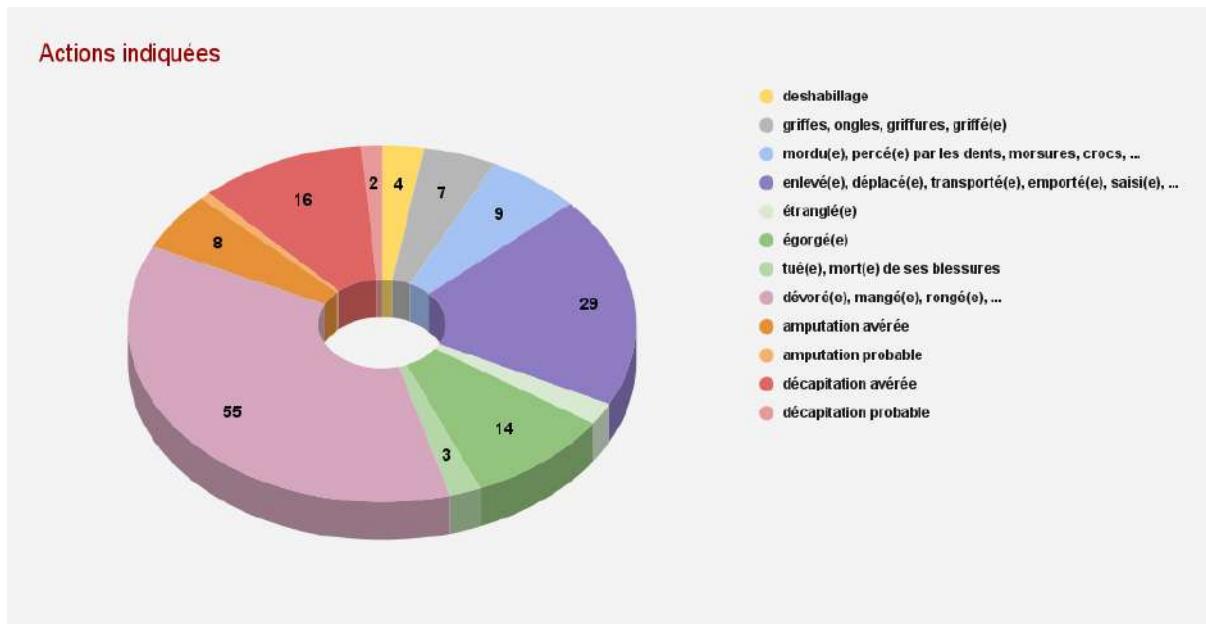


Figure 6 – Actions indiquées dans les archives.

Enfin, ces données rapportées aux valeurs d'âge des individus conservent les mêmes tendances de répartition sans distinction notable, si ce n'est qu'aucune atteinte aux jambes sur les victimes de plus de 18 ans n'a été constatée. Ces dégâts étant par ailleurs exclusivement liés à des actes de consommation, les cibles plus âgées ont donc préférablement été consommées sur d'autres parties du corps (cou, torse, ventre). Les comparaisons en fonction du sexe des individus ne montrent aucun écart significatif.



Figure 7 – Blessures sur les moins de 17 ans (38 cas de consommation) et blessures des plus de 18 ans (12 cas de consommation).

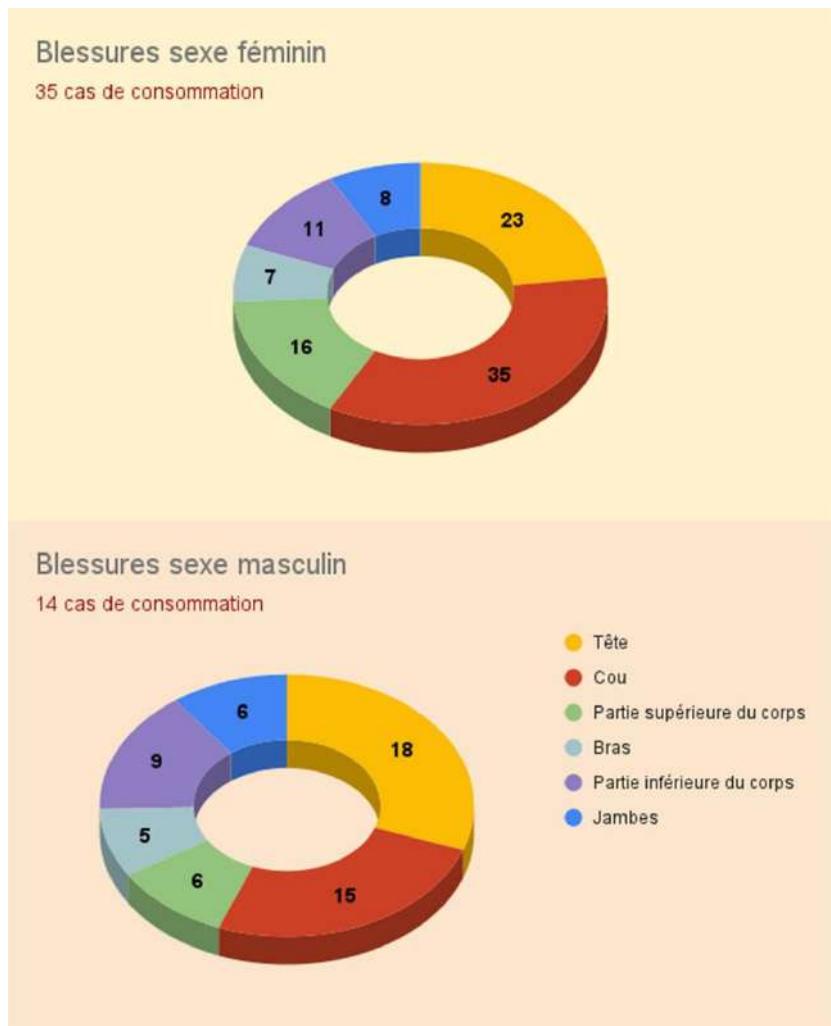


Figure 8 – Blessures des victimes masculines (14 cas de consommation) et féminines (35 cas de consommation).

3. Discussions

3.1. Des canidés pendant l'affaire de la « Bête du Gévaudan » : chiens, loups ou les deux ?

Durant l'affaire, le chien a pu être présent de deux façons distinctes : soit des chiens qui erraient librement dans les campagnes, soit des chiens dressés à tuer comme cela a été proposé par certains auteurs. Dans un cas comme dans l'autre, les données présentées dans la première partie de cet article mettent en avant une distinction possible entre les blessures causées par les chiens et les loups. Les attaques de chiens ne montrent pas de sélection par rapport à l'âge des victimes contrairement aux attaques de loups où les jeunes enfants sont très touchés. Dans les statistiques des attaques de chiens actuelles, les humains adultes (plus de 20 ans) sont très présents, c'est par exemple le cas des données récoltées en Italie (figure 9), une tendance qui se confirme aussi à l'échelle européen ou mondiale²⁶. Sur cette base il n'y a donc aucune raison que des chiens non dirigés par des humains aient effectué une sélection par rapport à l'âge des victimes. La sélectivité des victimes des bêtes du Gévaudan pourrait en revanche effectivement trouver une réponse si des chiens étaient dirigés par des humains avant leurs attaques. Sur ce point, l'hypothèse de l'utilisation de « chiens chasseurs d'esclaves », proposée

²⁶ Giovannini et al., 2023 ; Sarenbo et Svensson, 2021

récemment dans le travail de Daniel Jumentier, fait sens. Cependant, l'étude de sources historiques sur ces chiens montre aussi une absence de sélectivité dans l'âge des victimes, ces animaux étaient même entraînés pour pouvoir tuer des humains adultes. Ils étaient tellement redoutables que « *mal surveillés, les chiens s'échappaient fréquemment [...] et des nourrissons étaient dévorés en un instant sur la voie publique ! À d'autres moments, ils se rendaient dans les bois voisins et, surprenant une famille innocente de travailleurs à leur simple repas, arrachaient le bébé du sein de sa mère ou s'en prenaient à tout le groupe, revenant avec leurs horribles mâchoires baignées du sang de ceux qui, même aux yeux de l'armée française, étaient reconnus comme innocents* »²⁷.

Le dressage de ces chiens (parfois nommés « *bloodhounds* » ou « *buscadores* ») dans les colonies caribéennes, tel que décrit par Rainsford, reposait sur une supervision constante et un conditionnement méthodique : les chiots étaient isolés, nourris parcimonieusement avec du sang et des entrailles, et exposés à des mannequins anthropomorphes en osier représentant des esclaves, renforçant ainsi leur agressivité dirigée vers des cibles humaines spécifiques. Ce processus nécessitait une présence permanente des dresseurs, qui devaient gérer l'utilisation du mannequin, contrôler l'alimentation et guider les exercices de chasse. Les muselières étaient un outil de contrôle indispensable de ces chiens très agressifs suite à ce conditionnement. Les contraintes du terrain comme les bois denses ou les montagnes, rendaient cette supervision indispensable, car les chiens ne pouvaient pas opérer efficacement de manière autonome. Ainsi, l'efficacité du dressage était étroitement liée à l'encadrement humain et à la maîtrise du milieu, limitant ainsi la possibilité d'action indépendante des animaux. De plus, l'ensemble des pratiques de dressage décrites par Rainsford, et corroborées par d'autres sources²⁸, se situe exclusivement dans un contexte coloniale aux Caraïbes, qu'il s'agissait des espagnoles ou des français. Les chiens étaient employés pour traquer les esclaves fugitifs ou réprimer les révoltes. De telles pratiques ne trouvent aucun équivalent dans le cadre de la France métropolitaine durant le XVIII^e siècle. La présence de ces « chiens chasseurs d'esclaves » s'avère donc contradictoire avec les sources historiques mais aussi avec le comportement de ces animaux et la logistique humaine qui en découle. En revanche, durant l'affaire des attaques de chiens errants ne peuvent pour l'instant pas être totalement écartées, bien que la répartition des blessures constatées sur les victimes dans le Gévaudan, ciblées très fortement sur le cou et la tête, semble peu cohérente pour faire de cette hypothèse la principale derrière les attaques de la bête. Le schéma attendu montrerait plus d'homogénéité sur les autres parties du corps qui seraient aussi atteintes, ainsi que démontré par Alberghina et al. (2023). De plus, il n'y pas de disparité manifeste de ces blessures selon l'âge des individus attaqués, du moins pas sur les parties du corps concernées : les atteintes à la tête et au cou devraient fortement diminuer sur la part de victimes adultes, or on constate le contraire. Bien qu'un biais en raison de la taille des victimes pourrait expliquer ce point. N'ayant malheureusement pas une statistique précise pour la taille des victimes du Gévaudan, il est toutefois reconnu que celle-ci était beaucoup moins élevée que nos jours, par exemple une valeur moyenne autour de 1,65 m pour la population masculine française dans les années 1760 est relevée dans le travail de Komlos (2003), alors que les archives donnent pour une jeune femme comme Marie-Jeanne Vallet une taille d'environ 1,50 m. En revanche, ces tailles ne sont que peu supérieures aux données italiennes récentes²⁹, en moyenne 1,78 m pour les hommes et 1,65 m pour les femmes, en sachant que la zone d'étude Alberghina et al. (2023) est l'Italie du sud où une taille plus petite de la population est une tendance connue depuis de nombreuses années comme le montre l'étude d'Arcaleni en 2006. Il ressort donc que des attaques de chiens (dressés ou non) ne semblent pas pouvoir expliquer la série d'attaques du Gévaudan.

²⁷ Rainsford (2013) p. 255-256

²⁸ Lutz (2003) ; Parry et Yingling (2019)

²⁹ D'après NCD Risk Factor Collaboration

Victimes d'attaques de chiens en Italie du Sud d'après Alberghina et al. (2023)

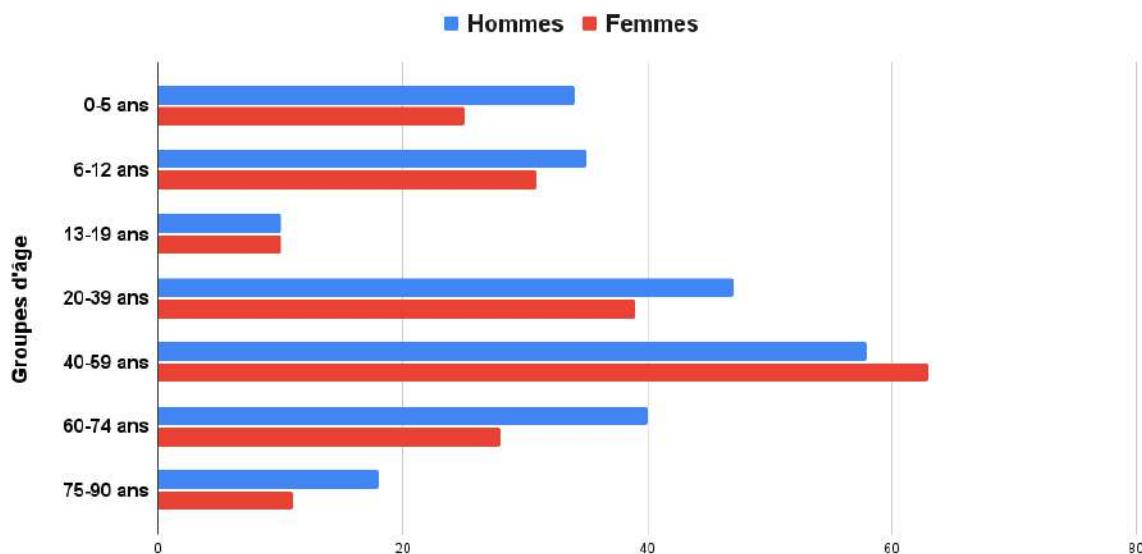


Figure 9 – Compilation de l'âge des victimes de chiens d'après Alberghina et al. (2023), cette répartition se retrouve aussi à l'échelle continentale à travers le monde (voir texte).

Du côté du loup, de nombreuses données sont compatibles avec des éléments attribués aux bêtes du Gévaudan. Les blessures décrites pour l'identification du loup dans le *Guide de terrain pour l'analyse des dommages causés par les carnivores* correspondent à celles relevées dans le Gévaudan, en particulier la prédominance des atteintes au cou, à la tête ou au visage sont exactement celles attendues, tout comme la consommation des mamelles et des organes de la poitrine, autre constante dans les signalements. Les comparaisons avec les blessures constatées sur des enfants lors des épisodes indiens de 1996-1997 et des années 2000 montrent aussi de nombreux points communs : l'arrachement de la peau du crâne, les atteintes au visage, les blessures au buste et la consommation de la région fessière sont des situations fréquentes dans nos relevés. Les quelques témoignages signalant que l'animal était revenu sur le corps de sa victime ou d'une partie d'un corps partiellement enterré sont également des caractéristiques occasionnelles pour ce type d'animaux, de même pour les blessures superficielles causées par les ongles. Enfin, les amputations ou décapitations sont également des phénomènes constatés régulièrement, en particulier dans le cadre d'apport de nourriture à des congénères.

Comme les tigres, les pumas ou les léopards, les loups possèdent un schéma d'attaque journalier conciliable avec la « Bête du Gévaudan ». Mais contrairement à ces derniers ils sont à la fois compatibles avec un grand nombre de descriptions des témoins, avec les lésions traumatiques des victimes et comportements relevés, et enfin avec les restes des animaux autopsiés pendant l'affaire.

3.2. Un lion pendant l'affaire de la « Bête du Gévaudan » ?

Cette hypothèse est principalement développée dans deux écrits récents sur le sujet : *Biologie de la « Bête du Gévaudan » : morphologie, utilisation de l'habitat et comportement de chasse d'un carnivore*

mangeur d'hommes au XVIII^e siècle³⁰ par Karl-Hans Taake publié en 2020 et *La Bête du Gévaudan, le verdict du dresseur* par Daniel Jumentier publié en 2024.

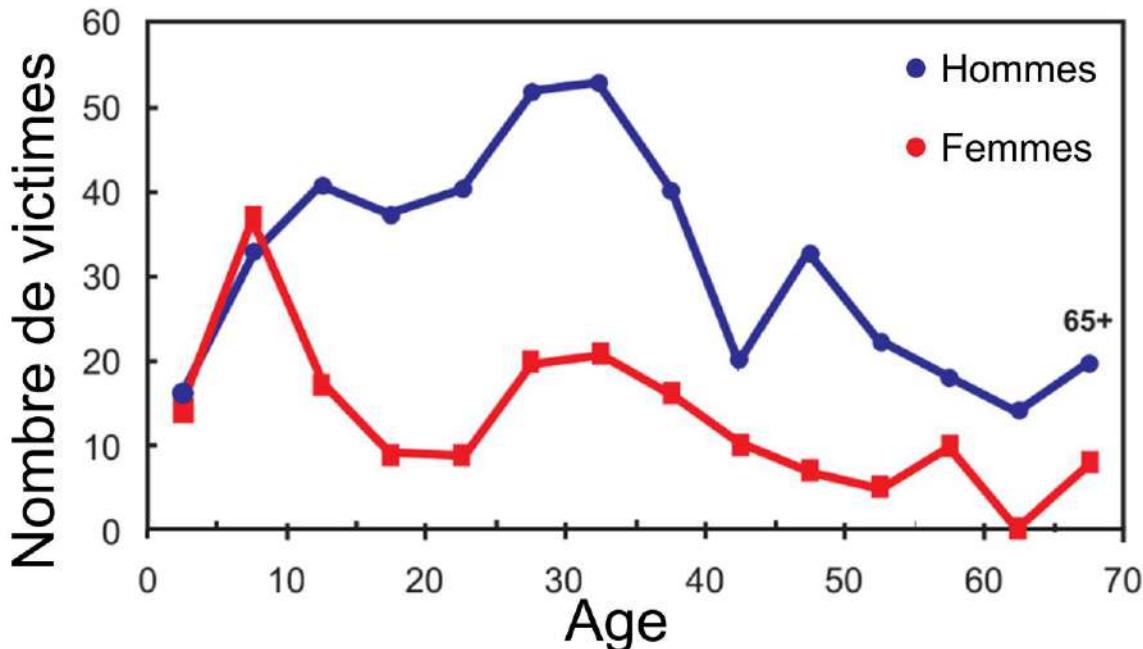


Figure 10 – Age des victimes d'attaques de lions Tanzanie modifié d'après Packer et al. (2006).

Les blessures des lions ne sont pas compatibles avec celles de la « Bête du Gévaudan », à cause de leur niveau de sévérité. Les lions provoquent de profondes lacerations et morsures aboutissant à des fractures vertébrales ne se retrouvant pas dans les données issues des archives. S'ajoute en plus le fait que les lions anthropophages attaquent et tuent les hommes adultes dans de grandes proportions, l'exemple de la Tanzanie³¹ (figure 10) est particulièrement frappant pour montrer des différences incompatibles avec les attaques survenues en Gévaudan. En particulier la proportion de victimes d'âge adulte mesurée entre 1990 et 2005 s'élevait à trois quarts de toutes les agressions. Cependant, certaines attaques sur les hommes résultent de tentatives de vengeance sur des lions mangeurs d'hommes, en utilisant souvent uniquement des filets et des lances. Comme le démontre le cas des lions du Tsavo dans l'étude de Peterhans et Gnoske publiée en 2001, et qui apporte de nombreux éléments peu cités sur ce cas, une combinaison de paramètres influence le fait que des lions en viennent à devenir des prédateurs anthropophages³². En 1898, deux de ces animaux se sont mis à attaquer les ouvriers d'un chantier de construction d'une compagnie ferroviaire, si bien que le chantier a dû être interrompu. Certains habitants locaux pensaient qu'il était inutile de tirer sur ces animaux, qui cachaient en fait les esprits de deux chefs tribaux, récemment décédés, lesquels étaient opposés à la construction de la voie ferrée.³³ Un ingénieur britannique, John Henry Patterson, a traqué les responsables et rendu cette affaire célèbre. Selon lui, 28 travailleurs indiens ont été dévorés en tout entre mars et décembre, mais des rapports antérieurs permettent d'en compter trois supplémentaires. D'autres victimes parmi les habitants portent

³⁰ trad. de *Biology of the "Beast of Gévaudan": Morphology, Habitat Use, and Hunting Behaviour of an 18 th Century Man-Eating Carnivore*

³¹ Packer et al. (2006)

³² En cause notamment un territoire appauvri en proies, des traditions comportementales des lions bien ancrées, une alimentation involontairement fournie par les humains et leur bétail, ainsi que des caractéristiques géographiques spécifiques de l'habitat.

³³ Packer et al. (2024)

l'estimation finale à 135 victimes bien que ce nombre reste débattu.³⁴ L'étude de Peterhans et Gnoske démontre qu'en plus de ces faits, des attaques d'autres lions avaient lieu avant et d'autres ont eu lieu après. L'étude démontre également que certains des lions anthropophages n'avaient pas de pathologies dentaires, des individus étaient même en bonne santé. L'étude démontre enfin que l'hypothèse selon laquelle les grands félins blessés deviendraient des « mangeurs d'hommes » est infondée³⁵. Par exemple, dans le cas des lions, la majorité des individus anthropophages sont des subadultes non blessés. Enfin dans une étude plus récente³⁶, les données de Giulia Bombieri et ses co-auteurs mettent aussi en évidence que les lions attaquent les adultes dans de grandes proportions (figure 11). Les lions sont de grands prédateurs dotés d'une importante force physique leur permettant de tuer même quand ils sont solitaires des proies d'un gabarit bien supérieur à celui d'un humain adulte, comme des zèbres ou des gnous³⁷. Il n'est donc pas surprenant qu'ils puissent tuer des hommes adultes.

Fréquences d'attaques de grands carnivores sur les humains d'après les données de Bombieri et al. (2023)

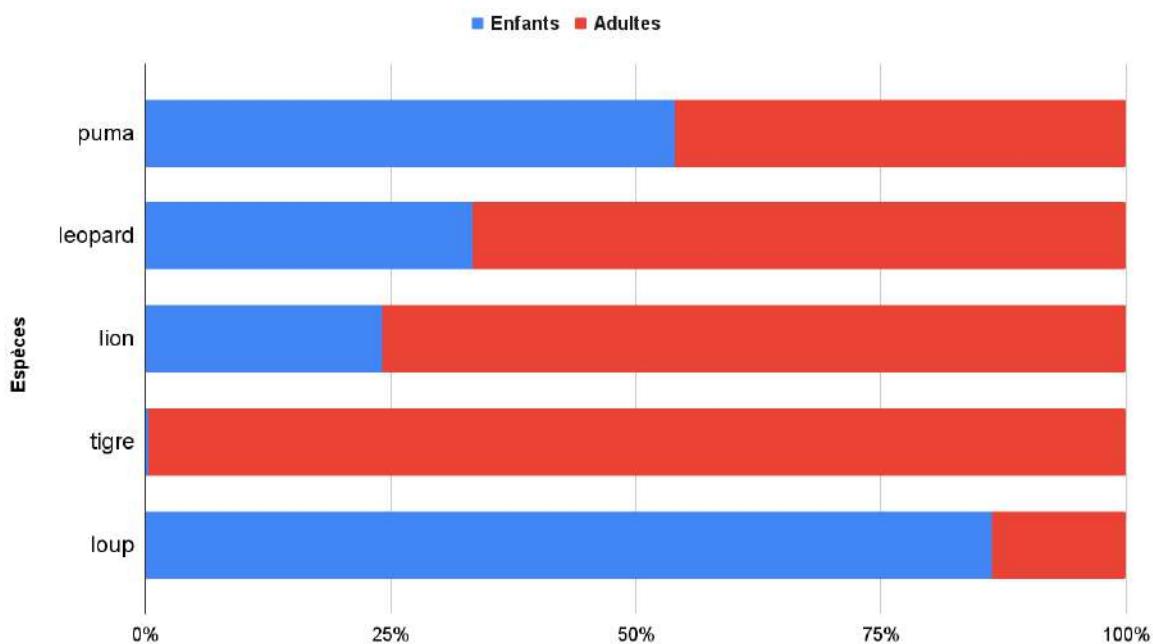


Figure 11 – Fréquences d'attaques de grands carnivores sur les humains d'après Bombieri et al. (2023). Le loup se démarque des félins par une faible proportion d'adultes dans les victimes.

Contrairement à d'autres grands félins, les lions attaquent les humains surtout la nuit (figure 12), un autre élément qui n'est pas compatible avec les données de la « Bête du Gévaudan », où les attaques nocturnes sont minoritaires. De plus, les signalements de griffures dans le Gévaudan sont très à la marge par rapport aux autres types de blessures, alors qu'ils étaient prédominants dans le Tsavo. Par ailleurs, leur gravité est vraisemblablement faible, ce qui ne saurait correspondre aux dommages habituellement causés par les lions, tigres ou léopards. Seules quelques occurrences d'abrasions au cuir chevelu

³⁴ Yeakel (2009)

³⁵ Peterhans et Gnoske (2001), p. 32

³⁶ Bombieri et al. (2023)

³⁷ Estes (1991)

pourraient aller en ce sens, mais les lésions à la nuque ou la colonne vertébrale sont absentes des relevés, à l'unique exception de la victime du 22 juillet 1765 décrite comme ayant le cou "disloqué sans être coupé". Le rapport indique cependant que l'animal avait saisi le garçon de 9 ans à la nuque mais, se déplaçant avec peine, l'avait repris par le milieu du corps³⁸. Or ceci n'aurait pas présenté de difficulté particulière pour un grand félin, écartant cette possibilité.

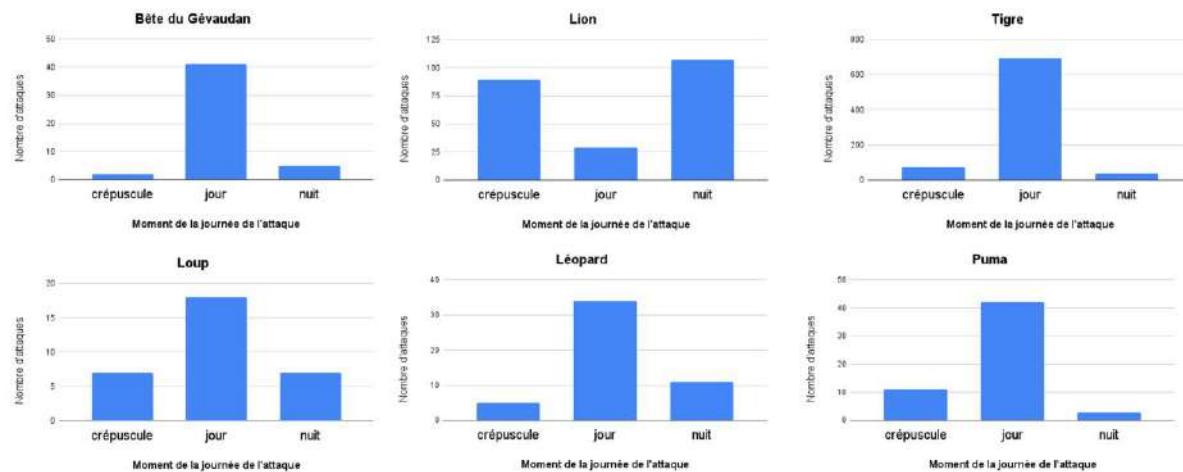


Figure 12 – Répartition journalière d'attaques de grands carnivores sur les humains d'après Bombieri et al. (2023) pour les grands carnivores, donnée du Gévaudan d'après cette étude.

Ces éléments basés sur l'âge des victimes et sur les blessures causées par les lions ne concordent donc pas avec ce qui est observé durant l'affaire de la « Bête du Gévaudan ». Pour finir sur ce sujet, en considérant les descriptions issues de témoignages dans les archives, les caractéristiques physiques des lions ne correspondent pas (comme l'absence de mentions d'oreilles rondes, absence de mention d'une crinière sombre, tête large et arrondie non cohérente avec les descriptions des témoins).

3.3. Lynx, puma ou léopard pendant l'affaire de la « Bête du Gévaudan » ?

Dans la lettre de J. Bourgeois, du curé de Bouconville, la bête est supposée être semblable à un « chat tigre » du Yucatán. Après consultation de l'ouvrage cité par le curé de Bouconville il est dit :

« celui qu'on nomme Chat-Tigre : il est de la grosseur des chiens qu'on nomme mâtins, & fort ressemblant au tigre. Il y en a grand nombre, & ils seroient très redoutables aux Habitans, s'ils ne se nourrissoient des jeunes veaux sauvages qui s'y trouvent en abondance. »³⁹

Vu les éléments descriptifs et la localisation géographique, ce « chat tigre » correspond à une ancienne population du lynx roux (*Lynx rufus*) aujourd'hui disparu du Yucatán. Malgré tout, cela ne constitue en aucun cas une preuve d'une possible identité féline derrière la bête. En l'absence de cas actuels ou historiques, le lynx est écarté de la liste des animaux responsables des attaques du Gévaudan.

D'une manière générale, les mêmes remarques faites sur les lions peuvent s'appliquer aux autres grands félins comme les léopards ou les pumas. Une étude menée sur 162 attaques de léopards dans l'Himachal Pradesh en Inde entre 1987 et 2007 indique que la majorité s'est déroulée de nuit ou en fin de journée (56%). La répartition des sexes est déséquilibrée avec 61 % d'hommes (99). Le détail des âges n'est

³⁸ Lafont, lettre du 30 juil. 1765, archives départementales de l'Hérault c.44

³⁹ Nicolle de Lacroix (1773) p. 382

pas complet mais au moins 31% des victimes avaient entre 25 et 48 ans, laissant entendre que la proportion d'adultes est considérable.⁴⁰ Entre 1890 et 1990, 53 attaques de pumas ont été confirmées au Canada et aux Etats-Unis, dont seulement 10 ont été mortelles. Du côté des victimes concernées 58 % avaient moins de 16 ans, tandis que le reste avait plus de 24 ans⁴¹, ce qui reste encore très supérieur aux chiffres observés dans le Gévaudan.

Conclusion

L'étude des blessures infligées montre manifestement un objectif principal des attaques lié à la consommation, ces attaques peuvent donc être qualifiées de prédatations. Le fait que de nombreuses victimes aient été déplacées par l'animal agresseur en vue d'une consommation plus ou moins importante est cohérent avec un comportement prédateur. La nécessité de nourrir des congénères tel de jeunes individus est également mise en valeur, d'une part du fait des quelques témoignages attestant de la présence d'un autre animal plus petit accompagnant parfois l'auteur des attaques, d'autre part surtout au travers des occurrences répétées d'amputations de parties des corps. Tous ces éléments soutiennent que les animaux impliqués s'apparentent davantage aux comportements alimentaires connus chez le loup, et permettent d'écartier l'idée d'un dressage préalable par des criminels, hypothèse par ailleurs également très peu compatible avec les sources historiques dans l'état actuel des documents disponibles.

Bien que certains auteurs aient avancé l'hypothèse d'un lion (*Panthera leo*) comme responsable de certaines attaques attribuées à la « Bête du Gévaudan », cette espèce ne correspond ni aux descriptions des témoignages, ni aux blessures sur les victimes reportées dans les archives. Par ailleurs, le profil des victimes, en termes d'âge et de sexe, ne concorde pas non plus avec les données connues des attaques de lions. Cette piste peut donc être raisonnablement exclue. Il en est de même pour les autres espèces de grands félins.

Nous retenons dans l'état actuel de nos recherches et de nos analyses préliminaires que le loup semble être le prédateur le plus cohérent pour expliquer la série d'attaques du Gévaudan. La présence d'individus hybrides n'est évidemment toujours pas exclue, surtout que ces derniers, élevés dans un contexte de meutes prennent les mêmes habitudes alimentaires que leurs parents lupins comme cela a été démontré par une étude en Italie. Néanmoins, des attaques de chiens très à la marge pour certaines victimes ne peuvent pas totalement être exclues, mais en aucun cas le chien ne peut expliquer le schéma global observé des victimes tuées durant l'affaire de la « Bête du Gévaudan ».

Bibliographie

Alberghina, D., Virga, A., Sottile, G., Buffa, S. P., & Panzera, M. (2023). A 10-year retrospective analysis (2012-2021) of hospitalizations resulting from dog bites in Southern Italy. *Frontiers In Veterinary Science, 10*.

Arcaleni, E. (2006). Secular trend and regional differences in the stature of Italians, 1854–1980. *Economics & Human Biology, 4*(1), 24-38.

⁴⁰ Kumar (2011)

⁴¹ Beier (1991)

Bartol, M., Černe, R., Krofel, M., Jonozovič, M., Sila, A., Potočnik, H., Marenče, M., Molinari, P., Kusak, J., & Berce, T. (2019). *A Fieldguide for Investigating Damages Caused by Carnivores : Brown Bear, Grey Wolf, Golden Jackal, Red Fox, Eurasian Lynx.*

Baud'huin, F. (2021). *Un ancêtre prénommé Vidal : révélations inédites sur la bête du Gévaudan.*

Beier, P. (1991). Cougar Attacks on Humans in the United States and Canada.

Bombieri, G., Penteriani, V., Almasieh, K., Ambarlı, H., Ashrafzadeh, M. R., Das, C. S., Dharaiya, N., Hoogesteijn, R., Hoogesteijn, A., Ikanda, D., Jędrzejewski, W., Kaboli, M., Kirilyuk, A., Jangid, A. K., Sharma, R. K., Kushnir, H., Lamichhane, B. R., Mohammadi, A., Monroy-Vilchis, O., . . . Del Mar Delgado, M. (2023). A worldwide perspective on large carnivore attacks on humans. *PLoS Biology*, 21(1), e3001946.

Das, C. S. (2018). Pattern and Characterisation of Human casualties in Sundarban by Tiger attacks, India. *Sustainable Forestry*, 1(4), 1-10.

Estes, R. D. (1991). *The behavior guide to African mammals : including hoofed mammals, carnivores, primates.* University of California Press.

Gagnière, S. (1960). La Bête du Gévaudan était bien un loup. *Revue du Gévaudan des Causses et des Cévennes*, 6, 142-146.

Giovannini, E., Roccaro, M., Peli, A., Bianchini, S., Bini, C., Pelotti, S., & Fais, P. (2023). Medico-legal implications of dog bite injuries : A systematic review. *Forensic Science International*, 352, 111849.

Jhala, Y. V. & D.K. Sharma. (1997). Child-lifting by wolves in eastern Uttar Pradesh, India. *Journal of Wildlife Research*, 2, 94-101.

Komlos, J. (2003). Histoire anthropométrique de la France de l'Ancien Régime. *Histoire, économie et société*, 22(4); 519-536.

Kumar, D. (2011). Human-leopard conflict in Mandi district, Himachal Pradesh, India

Landry, J.-M. (2017). *Le loup.* Delachaux et Niestlé.

Linnell, J., Andersen, R., Andersone, Z., Balčiauskas, L., Blanco, J. C., Boitani, L., . . . & Wabakken, P. N. N. I. F. (2002). *The Fear of Wolves : A Review of Wolfs Attacks on Humans.*

Lutz, G. (2003). Un avatar de la domestication des animaux : les chiens à esclaves : Buscadores » de Cuba et de Saint-Domingue. *Outre-mers*, 90(340), 61-81.

McKee, D. (2003). Cougar Attacks on Humans : A Case Report. *Wilderness And Environmental Medicine*, 14(3), 169-173.

McNay, M. E. (2002). A Case History of Wolf-Human Encounters in Alaska and Canada. *Alaska Department Of Fish And Game Wildlife Technical Bulletin*, 13.

- Nabi, D. G., Tak, S. R., Kangoo, K., & Halwai, M. A. (2009). Increasing incidence of injuries and fatalities inflicted by wild animals in Kashmir. *Injury*, 40(1), 87-89.
- Nicolle de Lacroix, L.-A. (1773). *Géographie moderne Tome 2*. Delalain, libraire, rue & à côté de l'ancienne Comédie françoise.
- Packer, C., Ikanda, D., Kissui, B., & Kushnir, H. (2006). The ecology of man-eating lions in Tanzania. *Nature & Faune*, 21(2), 10-14.
- Packer, C., Kushnir, H., Ikanda, D. (2024). Traditional beliefs prolong outbreaks of man-eating lions.
- Parry, T. D., & Yingling, C. W. (2019). Slave Hounds and Abolition in the Americas*. *Past & Present*, 246(1), 69-108.
- Patterson, J. H. (1907). *The Man-eaters of Tsavo and other African Adventures*. Macmillan.
- Pelissier, F.-L. (2020). Bête du Gévaudan : La piste du loup italien. *Espèces*, 38, 68-75.
- Pelissier, F.-L. (2024). Essai d'anatomie comparée de trois « Bêtes du Gévaudan ». *Scepticisme scientifique*, 2, 50-67.
- Peterhans, J. C. K., & Gnoske, T. P. (2001). The Science of 'Man-Eating' Lions *Panthera leo* With a Reconstruction of the Natural History of the 'Man-Eaters of Tsavo'. *Journal Of The East Africa Natural History Society And National Museum*, 90(1), 1.
- Rainsford, M. (2013). *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*. Duke University Press.
- Rollinat, R. (1929). Le loup commun (*Canis lupus*, Linné): Quelques-uns de ses méfaits, sa disparition presque complète de France. *Revue d'histoire naturelle*, X(4), 118-129.
- Sarenbo, S., & Svensson, P. A. (2021). Bitten or struck by dog: A rising number of fatalities in Europe, 1995–2016. *Forensic science international*, 318, 110592.
- Sernert, H. (2011). *Attacks on humans in Sweden by bear, wolf, lynx, wolverine, moose and wild boar in relation to Swedes' fear for these animals* (Student report 381). Swedish University of Agricultural Sciences.
- Shepherd, S. M., Mills, A., & Shoff, W. H. (2014). Human Attacks by Large Felid Carnivores in Captivity and in the Wild. *Wilderness And Environmental Medicine*, 25(2), 220-230.
- Taake, K. H. (2020). Biology of the " Beast of Gévaudan": Morphology, Habitat Use, and Hunting Behaviour of an 18 th Century Man-Eating Carnivore. *Preprint*.
- Teruelo, S., & Valverde, J. A. (1992). *Los lobos de Morla*. Círculo de Bibliofilia Venatoria.
- Yeakel, J. D. (2009). Cooperation and individuality among man-eating lions.

Données supplémentaires 1 – Périodes considérées

		Statistiques par périodes		
Période A	Nombre d'attaques :	126	soit	76,83% des attaques
	Durée totale des attaques :	478	jours	44,18% du temps
	Nombre de victimes de sexe masculin :	52	soit	41,27%
	Nombre de victimes de sexe féminin :	65	soit	51,59%
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	9	soit	7,14%
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	86	soit	68,25% jeunes
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	40	soit	31,75% adultes
	Délai moyen entre 2 attaques :	3,79	jours	
	Distance moyenne entre 2 attaques :	13,764	km	
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	53,750	km	
Période B	Nombre d'attaques :	15	soit	9,15% des attaques
	Durée totale des attaques :	334	jours	30,87% du temps
	Nombre de victimes de sexe masculin :	8	soit	53,33%
	Nombre de victimes de sexe féminin :	7	soit	46,67%
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	0	soit	
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	13	soit	86,67% jeunes
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	2	soit	13,33% adultes
	Délai moyen entre 2 attaques :	22,27	jours	
	Distance moyenne entre 2 attaques :	5,800	km	
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	13,000	km	
Période C	Nombre d'attaques :	23	soit	14,02% des attaques
	Durée totale des attaques :	107	jours	9,89% du temps
	Nombre de victimes de sexe masculin :	9	soit	39,13%
	Nombre de victimes de sexe féminin :	14	soit	60,87%
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	0	soit	
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	17	soit	73,91% jeunes
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	6	soit	26,09% adultes
	Délai moyen entre 2 attaques :	4,65	jours	
	Distance moyenne entre 2 attaques :	6,652	km	
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	16,000	km	

jusqu'au au 21 octobre 1765

jusqu'au 1 novembre 1766

jusqu'au 19 juin 1767

RÉSULTAT

Données supplémentaires 2 – Période A

Statistiques de la Période A divisées en trimestres						
T.1	Nombre d'attaques :	7	soit	4,27%	des attaques	
	Durée totale des attaques :	91	jours	8,41%	du temps	
	Nombre de victimes de sexe masculin :	3	soit	42,86%		
	Nombre de victimes de sexe féminin :	4		57,14%		
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	0				
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	6	soit	85,71%	jeunes	30 juin au 30 septembre 1764
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	1		14,29%	adultes	
	Délai moyen entre 2 attaques :	13,00	jours			
	Distance moyenne entre 2 attaques :	8,458	km			
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	11,500	km			
T.2	Nombre d'attaques :	21	soit	12,80%	des attaques	
	Durée totale des attaques :	82	jours	7,58%	du temps	
	Nombre de victimes de sexe masculin :	6	soit	28,57%		
	Nombre de victimes de sexe féminin :	13		61,90%		
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	2				
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	11	soit	52,38%	jeunes	1er octobre au 31 décembre 1764
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	10		47,62%	adultes	
	Délai moyen entre 2 attaques :	3,90	jours			
	Distance moyenne entre 2 attaques :	22,845	km			
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	53,750	km			
T.3	Nombre d'attaques :	50	soit	30,49%	des attaques	
	Durée totale des attaques :	84	jours	7,76%	du temps	
	Nombre de victimes de sexe masculin :	24	soit	48,00%		
	Nombre de victimes de sexe féminin :	20		40,00%		
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	6				
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	35	soit	70,00%	jeunes	1er janvier au 31 mars 1765
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	15		30,00%	adultes	
	Délai moyen entre 2 attaques :	1,68	jours			
	Distance moyenne entre 2 attaques :	17,080	km			
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	46,250	km			
T.4	Nombre d'attaques :	29	soit	17,68%	des attaques	
	Durée totale des attaques :	79	jours	7,30%	du temps	
	Nombre de victimes de sexe masculin :	11	soit	37,93%		
	Nombre de victimes de sexe féminin :	17		58,62%		
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	1				
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	22	soit	75,86%	jeunes	1er avril au 30 juin 1765
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	7		24,14%	adultes	
	Délai moyen entre 2 attaques :	2,72	jours			
	Distance moyenne entre 2 attaques :	8,207	km			
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	28,750	km			
T.5	Nombre d'attaques :	19	soit	11,59%	des attaques	
	Durée totale des attaques :	109	jours	10,07%	du temps	
	Nombre de victimes de sexe masculin :	8	soit	42,11%		
	Nombre de victimes de sexe féminin :	11		57,89%		
	Nombre de victimes de sexe inconnu :	0				
	Nombre de victimes de moins de 17 ans :	12	soit	63,16%	jeunes	1er juillet au 31 octobre 1765
	Nombre de victimes de plus de 18 ans :	7		36,84%	adultes	
	Délai moyen entre 2 attaques :	5,74	jours			
	Distance moyenne entre 2 attaques :	5,158	km			
	Distance la plus grande entre 2 attaques :	16,000	km			